



Structuration d'un appui aux porteurs de projets biosourcés en région Centre

Depuis quelques années, la région Centre connaît une réelle dynamique pour le développement des matériaux biosourcés¹. Cette dynamique est portée par une multiplicité d'acteurs aussi bien régionaux (Région, DREAL, DRAAF, DIRECCTE, Envirobat Centre, Arbocentre, Chambre régionale des métiers et de l'artisanat, Valbiom Centre...) que locaux (associations, communautés de communes, parcs naturels régionaux...).

Des projets variés touchant à la fois l'amont (production, transformation) et l'aval (prescription, mise en œuvre des matériaux) co-existent dans une logique de structuration de filière : action des filières paille, chanvre, bois, création de pôles d'éco-construction sur certains territoires, sensibilisation des maîtres d'ouvrages et artisans, formation des professionnels...

Pourtant, le nombre de projets biosourcés peine à décoller.

Une accélération est aujourd'hui nécessaire pour justifier, au plan économique, la structuration agricole et industrielle d'une filière, ainsi que l'engagement des acteurs professionnels du bâtiment dans de nouvelles pratiques.

Au-delà de la bonification financière déjà pratiquée pour les projets exemplaires d'efficacité énergétique de l'appel à projet ADEME-Région mobilisant des matériaux biosourcés, la région Centre a introduit à sa nouvelle génération de contrats territoriaux des bonifications financières aux projets biosourcés des collectivités. L'incitation portée par ces financements soulève la nécessité d'informer et d'apporter appui aux maîtres d'ouvrage désireux de s'engager dans cette voie.

Parallèlement, les rencontres et échanges conduits par la DREAL avec les différents acteurs professionnels (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, artisans, associations...) indiquent :

- une difficulté à identifier les acteurs régionaux et leurs compétences ;
- la persistance de nombreuses questions sur les performances des matériaux biosourcés, leur emploi, leur prescription dans les marchés publics et leur coût, malgré la présence d'une information relativement étoffée et accessible (Internet, guides sur les matériaux bio-sourcés, guides sur la commande publique, colloques, congrès...) ;
- une difficulté à dégager du temps dans une pratique quotidienne de prescripteur et d'acheteur pour intégrer de nouvelles pratiques ;
- que les projets qui ont pu être réalisés découlent généralement d'une information/suggestion portée vers le maître d'ouvrage par une filière, une entreprise, un maître d'œuvre capable d'accompagner le projet ;
- que la mise en réseau des acteurs en lien avec les matériaux biosourcés faciliterait la diffusion des connaissances et des retours d'expérience (projets, innovations...).

Dans ce contexte, la Région Centre, la DREAL Centre et Envirobat Centre s'associent pour proposer aux acteurs du territoire les outils et actions suivantes, dans l'objectif de structurer et faciliter la réponse et l'appui aux porteurs de projets.

Structurer la connaissance :

- 1) Réalisation d'un « Qui Fait Quoi en région Centre » sur la thématique des matériaux biosourcés ;
- 2) Réalisation de fiches pratiques par entrée thématique et non plus par approche filière, renvoyant sur des références utiles déjà existantes :

¹ Matériaux biosourcés : matériaux intégrant des matières végétales (bois, paille, chanvre, lin, miscanthus...) ou animales (plume de canard, laine de mouton).

- Fiche sur l'existence de projets biosourcés en région incluant le retour d'expérience, les points de vigilance et facteurs de réussite dans le montage d'un projet ;
- Fiche « R&D » listant les démarches locales et nationales menées ou en cours et donnant une assise scientifique aux matériaux biosourcés ;
- Fiche(s) sur les règles de la commande publique : points clés, guides de références, illustrations ;
- Fiche(s) sur le contexte réglementaire en lien avec les matériaux biosourcés (urbanisme, règles de construction, règles professionnelles...) ;
- Fiche sur l'innovation locale et les matériaux biosourcés (solutions constructives...) ;
- Fiche sur l'accès aux annuaires de professionnels ;
- Fiche sur les pistes de financement ...

3) Réalisation d'une foire aux questions (FAQ) sur le thème des matériaux biosourcés ;

Développer la compétence :

- 4) Création d'un réseau d'ambassadeurs des matériaux biosourcés outillé et formé ;
- 5) Collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour l'organisation d'une formation des maîtres d'ouvrages publics permettant de donner les clés de réussite dans le montage d'un projet biosourcé et de lever les appréhensions des acheteurs.

Les actions précédemment citées n'ont pas pour but de réaliser la promotion d'une technique ou d'un matériau en particulier. Elles ont pour objectif principal de **fédérer les acteurs de la construction en région Centre autour de la question des matériaux biosourcés** tout en mutualisant les compétences et les connaissances de chacun. **La finalité de ces actions est d'organiser une transversalité aux filières et de favoriser l'orientation « biosourcée » des projets publics par une action des acteurs / accompagnateurs des territoires au plus près des porteurs de projets.**

La création du réseau d'ambassadeurs, qui constituera l'ossature territoriale du projet, est issue des retours terrain pour lesquels des demandes fortes de sensibilisation et de conseil ont été relevées. Il s'agit d'identifier et animer un réseau d'acteurs répartis sur le territoire de la région Centre, en position de sensibiliser/conseiller les maîtres d'ouvrages publics ou parapublics porteurs de projets. Une liste non exhaustive d'ambassadeurs a été proposée : DDT, ALE, Agents de pays, CAUE, ADAC, Associations, Conseiller en Énergie Partagé... L'annexe à la présente note décrit plus spécifiquement l'organisation projetée pour ce réseau.

Mise en œuvre :

La DREAL Centre élabore les outils (fin 2014 et 1^{er} semestre 2015), développe la formation des ambassadeurs (programmée à la fin du 1^{er} semestre 2015), met en place et co-anime ce réseau avec Envirobat Centre, propose la formation à destination des maîtres d'ouvrage publics en collaboration avec le CNFPT.

Envirobat Centre, centre de ressources à destination des professionnels et maîtres d'ouvrage, assure le portage final du « Qui Fait Quoi en région Centre », de la « FAQ » et « des fiches pratiques » et surtout, anime le réseau des ambassadeurs.

Les outils de bonification mis en place par la Région Centre sont portés au travers des actions communes et du réseau d'ambassadeurs.

Perspectives :

Les actions précédentes s'attachent à sensibiliser, rassurer et conseiller les maîtres d'ouvrages publics pour enclencher la décision du biosourcé dans leur projet.

Il importe, au-delà de cette impulsion, de maintenir un appui aux porteurs de projets dans la phase de mise en œuvre, car certains problèmes techniques ou blocages dans la chaîne d'acteurs impliqués au projet peuvent conduire à l'abandon de celui-ci.

Diverses structures peuvent aujourd'hui proposer une mission rémunérée d'assistance à maîtrise d'ouvrage aux porteurs de projets. Néanmoins, des pistes restent à explorer telles que :

- proposer un appui juridique ponctuel pour conforter la régularité des marchés publics intégrant les biosourcés ;
- mettre en place un comité d'expert associant SDIS, contrôleur technique, experts filières... permettant d'examiner les projets et d'apporter des éclairages divers dès la phase APS ;
- etc.

Annexe

Création d'un réseau d'ambassadeurs des matériaux biosourcés

L'action vise à identifier et animer un réseau d'acteurs répartis sur le territoire de la région Centre, en position de sensibiliser/conseiller les maîtres d'ouvrages publics ou parapublics porteurs de projets. Une liste non exhaustive d'ambassadeurs a été suggérée : DDT, ALE, Agents de pays, CAUE, ADAC, Associations, Conseiller en Énergie Partagé...

L'ambassadeur agit comme :

- aide à l'émergence de projet en éclairant et rassurant son interlocuteur sur les potentialités des matériaux biosourcés et l'identification des personnes ressources,
- aide à la mise en réseau sur des questions particulières liées à un projet donné. Il a un rôle de catalyseur.

Ce réseau d'ambassadeurs disposera d'un **langage commun basé sur des fiches pratiques et d'une formation initiale** organisée en lien avec le CVRH de Tours² et les acteurs de la région Centre ; il **s'appuiera également sur des référents ou experts par domaine** dont les compétences seront clairement identifiées pour un matériau biosourcé, une solution particulière de construction ou une approche particulière (juridique, gestion de projet...).

L'objectif est de pouvoir disposer d'un réseau de personnes volontaires suffisamment informées pour répondre rapidement aux questions d'ordre général ou pour rediriger la question vers des personnes plus compétentes. Il n'y a pas de budget envisagé pour rémunérer les ambassadeurs, l'idée étant que l'ambassadeur agisse dans le cadre de ses missions usuelles de conseil.

Le niveau d'implication d'une structure peut bien sûr varier en fonction de son mode d'organisation ou d'action : conseil ponctuel à l'occasion d'un projet ou rôle pro-actif de sensibilisation à la demande d'une collectivité donnée. **Le travail d'accompagnement des projets (mandataire, conducteur d'opération, AMO, ...) et les actions de conseil technique restent du domaine des organismes disposant de ces compétences.**

L'appartenance à un réseau d'ambassadeurs doit faciliter pour la structure l'accès à une ressource et information mutualisées et l'accès à des référents ou experts. Elle s'accompagne d'un engagement à participer à deux ou trois réunions de réseau dans l'année.

La mise en place d'un tel réseau doit contribuer à une meilleure lisibilité de l'action sur la thématique des biosourcés, tant dans le portage des messages que dans la connaissance des initiatives, projets et retours d'expériences souvent éclatés sur le territoire. Toute personne intéressée par cette démarche de valorisation des matériaux biosourcés, que ce soit en tant qu'ambassadeur ou référent/expert peut dès à présent prendre contact auprès de :

- 1) Mme Florence TALPE, f.talpe@envirobatcentre.com, tél. 02.38.51.29.72
- 2) M. Frédéric LECLERC, frederic.leclerc@developpement-durable.gouv.fr, tél. 02.36.17.45.74

2 Centre de Valorisation des Ressources Humaines, organisme de formation du Ministère de l'Écologie